

La politique d'Action Sanitaire et Sociale de la MSA Ile-de-France, définie par son Conseil d'Administration, met en œuvre des actions visant à améliorer les conditions d'existence de ses ressortissants.

Ainsi, les orientations du plan régional d'Action Sanitaire et Sociale 2016-2020 se déclinent de la manière suivante :

- ▶ Favoriser l'accès aux droits, aux soins et aux services
- ▶ Soutenir l'insertion sociale et professionnelle
- ▶ Accompagner les familles dans chacune des étapes de leur vie
- ▶ Favoriser l'autonomie des publics fragiles

La MSA Ile-de-France agit en tenant compte des besoins de la population agricole francilienne et lui apporte des réponses spécifiques et adaptées :

- actions d'animation du milieu rural et de développement social local,
- interventions des travailleurs sociaux auprès des familles et des ressortissants en difficulté,
- aides financières individuelles.

CES AIDES SONT POUR LA PLUPART SOUMISES À CONDITION DE RESSOURCES ET À ÉVALUATION SOCIALE.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à :

- ▶ Consulter en ligne le règlement d'attribution des aides extra-légales sur **www.msa-idf.fr** rubrique Votre MSA/Nos actions
- ▶ Contacter votre MSA via le téléservice **Mes messages et mes réponses** accessible depuis **Mon Espace privé** sur **www.msa-idf.fr**, ou en composant le **01 30 63 88 80**

Conception et réalisation : MSA d'Ile-de-France - Crédits photos : COMSA Service image(s) - Impression : UPN/Cimatap - 75505 - Mars 2017.



vous informer

Je suis en difficulté financière

Je cherche à entrer dans la vie active

Ma famille s'agrandit

J'ai besoin d'un soutien à domicile

Découvrez les aides proposées par l'Action sociale de la MSA IDF !

■ Action sanitaire et sociale

Favoriser l'accès aux droits, aux soins et aux services :

- ▶ **AIDE EXCEPTIONNELLE AUX ASSURÉS EN SITUATION DE FRAGILITÉ**
Charges courantes liées à des besoins essentiels ou à une dépense ponctuelle.
- ▶ **PARTICIPATION AUX FRAIS DE SANTÉ RESTANT À LA CHARGE DES ASSURÉS**
Ticket modérateur, du forfait hospitalier, de la cotisation mutuelle, des frais de cure thermale...
- ▶ **PARTICIPATION AUX FRAIS DE SANTÉ RESTANT À LA CHARGE DES BÉNÉFICIAIRES CMUC-ACS**
Frais dentaires et frais optiques.
- ▶ **AIDE AU RETOUR À DOMICILE APRÈS HOSPITALISATION**
Pour permettre un retour à domicile dans des conditions adaptées.
- ▶ **AIDE DANS LE CADRE DE SOINS PALLIATIFS**
Financement de personnel à domicile, appareillages, médicaments non remboursés...
- ▶ **PARTICIPATION AUX FRAIS DE CONSULTATIONS PSYCHOLOGIQUES**
Sans conditions de ressources.
- ▶ **AIDE POUR LA PRISE EN CHARGE DE PRESTATIONS INDUES EN SANTÉ, RETRAITE ET INVALIDITÉ**
Faciliter le remboursement de prestations versées à tort.
- ▶ **AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ**
Bénéficiaires d'un minimum vieillesse.
- ▶ **AIDE AU REMPLACEMENT SUR UNE EXPLOITATION OU UNE ENTREPRISE AGRICOLE**
En cas de maladie ou d'accident de la vie privée des chefs d'exploitation, des conjoints collaborateurs et des aides familiaux.
- ▶ **AIDE/PRÊT «ÉQUIPEMENT MÉNAGER ET/OU MOBILIER»**
Aide à l'achat d'articles ménagers et/ou de mobilier de première nécessité.

Soutenir l'insertion sociale et professionnelle :

- ▶ **AIDE À LA FORMATION BAF**
Participation aux frais de formation.
- ▶ **AIDE À L'ENTRÉE DANS LA VIE ACTIVE**
Pour les jeunes occupant leur premier emploi relevant du régime agricole (CDI ou CDD supérieur à 3 mois).
- ▶ **AIDE PONCTUELLE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET À LA MOBILITÉ**
Frais de déplacements, de formation, de garde d'enfants.
- ▶ **AIDE À LA POURSUITE D'ÉTUDES**
Participation aux frais de scolarité ou de formation, hors études générales secondaires.
- ▶ **AIDE AUX LOISIRS DES BÉNÉFICIAIRES DU RSA OU DE L'AAH**
- ▶ **PRIME À L'INSTALLATION D'UN(E) ASSISTANT(E) MATERNEL(LE)**
Sans conditions de ressources.
- ▶ **AIDE/PRÊT «ACCÈS À UN LOGEMENT»**
Caution, premier loyer, frais d'agence, assurance habitation, frais d'ouverture de compte...

Accompagner les familles dans chacune des étapes de leur vie :

- ▶ **AIDE EXCEPTIONNELLE POUR L'ARRIVÉE D'UN ENFANT**
En complément de la prime à la naissance légale.
- ▶ **AIDE EXCEPTIONNELLE À L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT**
Participation à l'achat de matériel de puériculture.
- ▶ **AIDE À LA GARDE SUR LES TEMPS PÉRISCOLAIRES**
ALSH¹, TAP², NAP³ et garderie.
- ▶ **AIDE AUX LOISIRS DES ENFANTS ET DES FAMILLES**
Participation aux frais d'activités de loisirs (sportives, culturelles, artistiques).
- ▶ **AIDE AUX VACANCES DES FAMILLES :**
Participation aux frais de séjours en famille ou en structures collectives.
- ▶ **AIDE À DOMICILE AUPRÈS DES FAMILLES, DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP OU DE FRAGILITÉ**
(En cas de dépendance ponctuelle ou chronique)
- ▶ **AIDE AUX FRAIS D'OBSEQUES ET/OU DE RAPATRIEMENT**

¹ Accueil de loisirs sans hébergement

² Temps d'activités périscolaires

³ Nouvelles activités périscolaires



Favoriser l'autonomie des publics fragiles :

- ▶ **PANIER DE SERVICES POUR L'AIDE AU MAINTIEN À DOMICILE DES PERSONNES RETRAITÉES**
Aide à domicile, portage de repas, téléassistance, adaptation du logement à la perte d'autonomie, aide pour le maintien du lien social et l'autonomie dans la vie quotidienne.
- ▶ **AIDE À LA GARDE DE LA PERSONNE ÂGÉE OU EN SITUATION DE HANDICAP**
Retour à domicile après une hospitalisation, absence momentanée de l'entourage...
- ▶ **AIDE À L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**
Équipements ou aménagements spécifiques.
- ▶ **AIDE AUX VACANCES DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**
Séjours en milieu ordinaire ou dans un centre adapté.
- ▶ **AIDE AU RÉPIT POUR LES AIDANTS**
Permettre un soutien ponctuel aux retraités ou aux aidants affiliés au régime agricole.
- ▶ **AIDE À L'HÉBERGEMENT TEMPORAIRE ET ACCUEIL DE JOUR**
Soulager l'entourage ou de pallier à son absence.
- ▶ **AIDE / PRÊT «AMÉLIORATION DE L'HABITAT ET LUTTE CONTRE L'HABITAT INDÉCENT»**
Travaux d'aménagement, d'isolation ou de réparation.